

Publié le 17/03/2016

Saint-Omer : Droit au vélo compte les cyclistes pour mieux les connaître



Ceux qui prennent leur vélo rusent, prennent les trottoirs parce que rouler au milieu des voitures est trop dangereux.

Saint-Omer est-elle adaptée aux vélos? C'est la question à laquelle se propose de répondre l'association Droit au vélo (ADAV) en comptant les cyclistes qui

l'arpentent. Sept lieux de recensement ont été définis, d'abord pour dresser un état des lieux, ensuite pour émettre des propositions.

Pourquoi compter ?

Certains comptent les pâquerettes, chez [Droit au vélo](#) (ADAV), on inventorie... les vélos. « *L'idée, c'est pour l'instant de dresser un état des lieux* », indique Delphine Panossian, bénévole à l'ADAV. Où roulent les cyclistes, comment ils occupent l'espace, quels sont les axes les plus utilisés, appréhender les pratiques, en somme. Le recensement est mathématique mais aussi philosophique. « *En sachant mettre des chiffres sur des axes, on peut argumenter dans le cas d'aménagements* », défend Rémi Manier, le responsable local de l'ADAV.

Où compte-t-on ?

Sept lieux ont été définis. La [gare](#), le centre-ville – rues Carnot et de Dunkerque –, le boulevard de Strasbourg, la rue de Théroüanne, la place de la Ghière, le boulevard Vauban à Saint-Omer, autour de Sceneo à Longuenesse. Sept binômes occupent les lieux, une heure par mois depuis novembre, aux heures de pointe, et se réfèrent à des petits graphiques pour compter les bicyclettes.

Pour combien de temps, compte-t-on les vélos ?

Les binômes se sont mis en place en novembre. L'ambition, c'est de compter suffisamment longtemps pour avoir assez de recul sur les pratiques. « *Le temps de se rendre compte si la météo a une influence sur le fait de prendre son vélo ou pas* », explique Delphine Panossian. « *À Lille, l'ADAV compte les vélos depuis une dizaine d'années*, complète Rémi Manier. *Ça a permis de mettre en place le prêt de vélos, mais ce sont des actions qu'on ne peut envisager que sur le long terme.* »

Ce qu'on apprend

Côté gare, où un binôme œuvre le mardi une fois par mois entre 7 h 30 et 8 h 30, on compte une quarantaine de vélos en moyenne sur une heure. Vingt-neuf lors du comptage du 8 mars. Pas énorme, pour Albert Millot, bénévole. La faute aux mentalités ou aux aménagements ? « *Un peu des deux, estime-t-il. Les déplacements ne sont pas sécurisés alors les gens hésitent à prendre leur vélo.* » Ceux qui les prennent rusent, roulent sur les trottoirs, parfois à contresens. « *On s'est aussi rendu compte que l'hiver, certains n'utilisaient pas de système d'éclairage. Ça prouve que nos actions de sensibilisation dans les collèges ont du sens* », continue Rémi Manier. Là encore, c'est une histoire de long terme, pour appréhender les pratiques selon les périodes, selon les éventuels aménagements. Mais là encore, prendre son vélo n'est-il pas une question d'aménagement ? « *Il faut une volonté politique de se développer autour du vélo, de partager l'espace, d'aménager des contresens cyclistes...* », convient Rémi Manier. C'est pour quand ?

ADAV, saintomer@droitauvelo.org, tél. : 06 71 57 99 26. Facebook : Adav Saint-Omer. www.droitauvelo.org

PAR JENNIFER-LAURE DJIAN